

ACCELMOR

Accélérateur de prise des mortiers monocouche et autres mortiers à base de ciment portland. Il raccourcit le temps pour la finition.

DOMAINES D'UTILISATION

Tous les enduits de la gamme MORCEMDUR et MORCEMSEC et autres mortiers monocouches ou sous enduits.

MISE EN ŒUVRE

CONDITIONS D'APPLICATION

Produit irritant. Porter lunettes et gants. En contact avec les yeux laver et rincer longuement à l'eau. Pour un emploi en toute sécurité lire la FDS.

Le produit ne craint pas le gel. Une fois dégèle et homogénéisé il récupère ses propriétés par complet.

L'emploi d'Accelmor ne libère pas du respect des règles générales d'emploi des monocouches en temps froid ni permet leur emploi en conditions de gel ni sur supports gelés ou avec risque de gel.

L'ajout d'Accelmor peut foncer légèrement la teinte de l'enduit.

Accelmor doit être incorporé et mélange obligatoirement à l'eau de gâchage.

Pour maintenir le temps de prise constant et donc éviter le nuancement il faut garder constant le dosage.

DOSAGE

Le dosage peut être adapté au climat entre 0.50 et 1.5 l par gâchée de 175 kg (7 sacs de 25 kg).

CONDITIONNEMENT

Bidons en plastique de 20 litres - Palettisation : 960 kg (33x20 L)

Futs de 200 l

Conteneurs IBC de 1.000l

Stockage jusqu'à deux années dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et protégé du gel et de la chaleur intense.

DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	liquide
Couleur	incolore
Densité	1.38 t/m ³
pH	7-10
Point de congélation	-15°C

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

ADDITIFS ET PRIMAIRES

ACCELMOR

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.